

Atlas des Paysages de Wallonie

CPDT



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

**L'Atlas des Paysages de Wallonie
est une publication de la Conférence
Permanente du Développement Territorial**

Cette publication de la CPDT est consultable et téléchargeable sur le site <http://cpdt.wallonie.be>

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cette publication est soumise à l'autorisation écrite des auteurs.

Editeur responsable :

Annick Fourmeaux
SPW-DGO4 – Aménagement du Territoire,
Logement, Patrimoine, Energie
Rue des Brigades d'Irlande, 1
B-5100 Namur

Directrice de publication :

Stéphanie Quériat
E-mail : squariat@ulb.ac.be

Soutien à la rédaction :

Valérie Cawoy , Dominique Istaz

Conception graphique :

Debie graphic design

Mise en page :

Laetitia Forizs, Samir Maessckal, Ludivine Minnoye

Atlas des Paysages de Wallonie

6. La Vallée de la Meuse

Etienne Castiau

Michèle Haine

Thaïs Pons

Stéphanie Quériat

Avec la collaboration de Valérie Cawoy, Lisa Fraipont

Direction scientifique

Marie-Françoise Godart

Remerciements

L'équipe de recherche remercie chaleureusement les membres du comité d'accompagnement qui l'ont accompagnée tout au long du processus d'élaboration du présent atlas, au travers de réunions, d'entrevues et de nombreuses relectures, sans jamais compter leur temps :

Mireille Deconinck (présidente, DGO4-DAR), Marc Cligneux (ULiège), Thérèse Cortembos, Nicolas Dendoncker (UNamur), Barbara Destrée (CGT), Gislaine Devillers (DGO4-DP), Alain Leroi (DGO3- DGARNE), Didier Marchal (DGO3-DNF), Claire Neuray (HELdB), Isabelle Parmentier (UNamur), Serge Schmitz (ULg), Philippe Soutmans (HE Vinci), Jacques Stein (DGO3-DEMNA).

Que tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la relecture, aux interviews ou ont cédé gracieusement des documents trouvent également ici l'expression de notre reconnaissance.

Table des matières

Avant-propos	8
1^{ère} partie : Les paysages de Wallonie	11
La longue mise en place des paysages « traditionnels » de la Wallonie : des premiers siècles de notre ère aux années mille neuf cent cinquante	12
Des années mille neuf cent cinquante à nos jours	23
2^{ème} partie : L'ensemble paysagers de la Vallée de la Meuse	29
La Vallée de la Meuse	30
La mise en place des paysages de la Vallée de la Meuse	77
Les évolutions contemporaines	98
Des regards sur les paysages	132
3^{ème} partie : Les aires paysagères de la Vallée de la Meuse	159
Méthode adoptée pour la délimitation des aires paysagères	162
Haute Meuse dinantaise	170
Haute Meuse namuroise	182
Basse Sambre namuroise	194
Agglomération périurbaine namuroise	204
Centre urbain namurois	214
Bordure hesbignonne de Namur à Huy	228
Meuse Moyenne de Namur à Huy	242
Bordure hesbignonne de Huy à Liège	254

Meuse Moyenne de Huy à Liège	266
Agglomération liégeoise	278
Vallée industrielle liégeoise	292
Centre et faubourgs de Liège	304
Basse Meuse visétoise	318
4^{ème} partie : Les enjeux globaux de l'ensemble paysager	331
Enjeux globaux	333
Un maillage touristique et de loisirs dense	334
Les exploitations industrielles, entre passé, présent et avenir	336
Des paysages naturels diversifiés, de l'eau à la terre ferme	338
La compétition entre usages au cœur de la plaine alluviale mosane	340
<i>Glossaire</i>	342
<i>Correspondance entre communes et aires paysagères</i>	348
<i>Correspondance entre principaux cours d'eau et aires paysagères</i>	349
<i>Bibliographie</i>	350
<i>Webographie</i>	357
<i>Crédits photographiques</i>	357
<i>Blocs diagrammes</i>	358

Le paysage doit devenir un sujet politique d'intérêt général parce qu'il contribue de façon très importante au bien-être des citoyens européens et que ces derniers ne peuvent plus accepter de « subir leurs paysages » en tant que résultat d'évolutions de nature technique et économique décidées sans eux. Le paysage est l'affaire de tous les citoyens et doit être traité de manière démocratique, notamment aux niveaux local et régional.

(Convention européenne du paysage, Rapport explicatif, article 23)

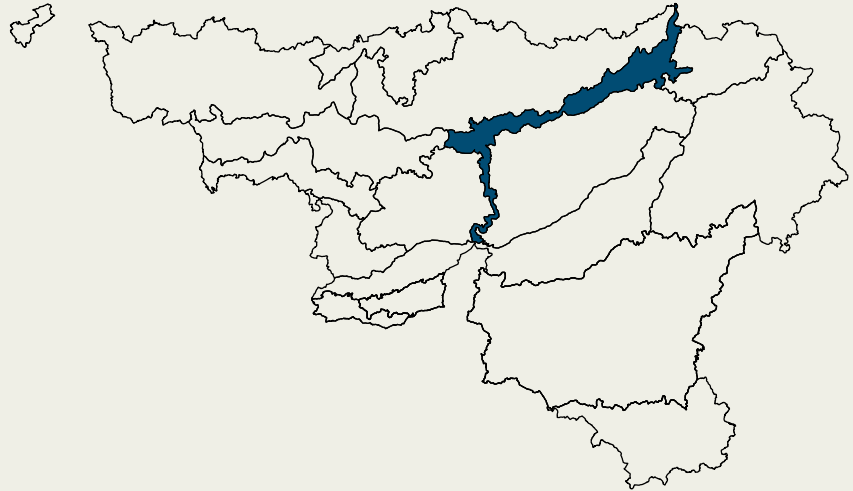
L'adoption de la Convention européenne du paysage à Florence en 2000 traduit les préoccupations nouvelles des pays européens à cet égard. Cette question a de fait pris une réelle importance suite à l'évolution très rapide de nos contrées et à la perte d'identité culturelle et territoriale ressentie par une partie de la population. Les citoyens et les pouvoirs publics en sont venus à considérer le paysage* comme une composante essentielle de la qualité de vie et comme un véritable facteur d'attractivité sociale et économique des territoires. Les autorités européennes conçoivent par ailleurs le paysage comme un élément majeur du patrimoine à l'échelle transnationale et estiment qu'il contribue à la consolidation d'une véritable identité européenne. Un travail a dès lors été engagé au niveau du Conseil de l'Europe sur la notion de paysage et sur les valeurs qui lui sont associées. Après de longs débats entre experts, liés à des conceptions fort différentes d'un pays à l'autre, la Convention européenne du paysage a été ouverte à la signature à Florence, le 20 octobre 2000.

Cette Convention vise à protéger, aménager et gérer les paysages européens. Pour ce faire, divers outils et recommandations sont proposés. Parmi ceux-ci, on peut relever la nécessité de connaître les paysages et de sensibiliser à ceux-ci. La Région wallonne, partenaire des discussions, a ratifié la convention dès 2001 et initié diverses actions pour la mettre en œuvre sur son territoire. Parmi celles-ci on peut citer la sensibilisation aux paysages, notamment par le biais de publications et de travaux de recherche menés dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT).

Ces travaux ont abouti à une plaquette de vulgarisation¹ et à la publication des résultats de la recherche sur l'identification des territoires paysagers* de Wallonie².

¹ NEURAY C. et VAN DER KAA C. (2004). Pour une meilleure prise en compte des paysages, CPDT, Plaquette n° 4, MRW-DGATLP.

² DROEVEN E., FELTZ C. et KUMMERT M. (2004). Les territoires paysagers de Wallonie, CPDT, Etudes et Documents 4, MRW-DGATLP.



Le présent atlas s'inscrit dans la continuité de ces travaux et trouve son origine dans les échanges d'expériences prônés par la Convention européenne du paysage. Ceux-ci ont mis en évidence l'intérêt de réaliser, en Wallonie, des atlas du paysage inspirés des exemples français.

Ces atlas sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion. La Wallonie a jugé que l'échelle la plus appropriée pour ce type de publication est celle des ensembles paysagers identifiés dans le cadre des travaux de la CPDT.

Le présent ouvrage constitue le sixième tome d'une collection qui devra, à terme, présenter les treize ensembles paysagers* de la Wallonie.

Il a été conçu pour être accessible à un large public, depuis le simple citoyen curieux ou amoureux de sa région aux décideurs politiques locaux ou régionaux, en passant par les acteurs des diverses associations.

La première partie, commune à tous les atlas, permet de comprendre la formation des paysages wallons. La deuxième partie fournit les principales clés de lecture des paysages actuels de l'ensemble paysager de la Vallée de la Meuse ainsi que des pressions auxquelles ils sont soumis. Dans la troisième partie, le lecteur pourra découvrir les éléments qui caractérisent ces paysages ainsi que, dans la quatrième partie, les enjeux qui découlent de ces observations et qui s'expriment en termes d'évolution et de gestion des paysages.

En fin de volume, la définition de certains termes, signalés dans le texte par un astérisque (*) lors de leur première apparition, est donnée dans un glossaire. La correspondance entre les communes, les cours d'eau, les canaux et les aires paysagères* est détaillée dans deux tableaux. Le lecteur trouvera aussi une sélection de références.

Les paysages de Wallonie

Les paysages sont intimement liés à la vie des hommes et de leurs communautés. En Wallonie, jusqu'au milieu du 19^e siècle, la vie est restée essentiellement rurale*, en lien avec les ressources de la terre. Les profonds changements dus à la révolution industrielle n'ont pas fondamentalement modifié la physionomie des campagnes. Mais depuis le milieu du 20^e siècle, la société urbaine imprime fortement sa marque à ces lieux, induisant dans certains cas une urbanisation des paysages, voire même, créant de nouveaux paysages.

Retracer les grands traits de cette évolution, c'est offrir des repères chronologiques mais surtout des clés de lecture de nos paysages actuels pour en comprendre les changements et mieux réfléchir à leur avenir.

La longue mise en place des paysages « traditionnels » de la Wallonie : des premiers siècles de notre ère aux années mille neuf cent cinquante

La trilogie « noyau villageois, église, château (ou abbaye) »
est le témoin d'une longue histoire

Les premiers grands changements paysagers que nos régions ont connus dans l'histoire sont ceux consécutifs à l'ouverture de clairières dans les vastes étendues de forêts qui recouvraient le territoire de la Wallonie, à la mise en culture des terres ainsi progressivement défrichées et à la création de lieux d'habitat généralement groupé. Les sites d'établissement tiennent compte de la fertilité des sols, de la facilité d'accès à l'eau mais aussi du souci d'être à l'abri du vent et des inondations.

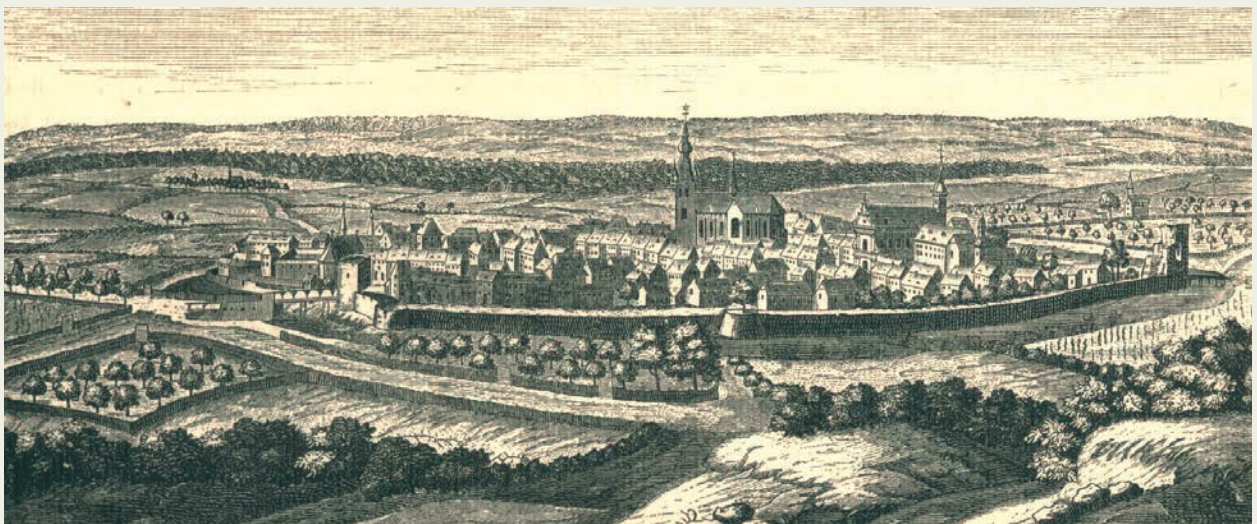


Deux repères dans la silhouette allongée du village de Senzeilles (Cerfontaine) : à droite, l'église monumentale sur une élévation et, à gauche, le château signalé par deux de ses quatre tours.

La conversion au christianisme est achevée au cours du 9^e siècle, avec l'installation d'un prêtre chargé de baptiser, marier et ensevelir les habitants d'une communauté rurale regroupée en paroisse. Dès les 11^e et 12^e siècles, celle-ci correspond le plus souvent au village qui rassemble le noyau habité, plus ou moins serré autour de l'église, entourée d'un cimetière, et du lieu de pouvoir : maison forte, château, abbaye..., qui contrôle, prélève et protège. Malgré la densification et l'extension du bâti amorcées au 19^e siècle, cette trilogie noyau villageois, église et lieu de pouvoir, peut encore être observée dans un grand nombre de localités.

Les villes, leur position et leur évolution

A partir du 10^e siècle et surtout au 12^e siècle, certains noyaux d'habitat vont se développer plus que d'autres et devenir des villes rassemblant plusieurs milliers d'habitants, ceci grâce à l'existence de surplus de production vivrière des campagnes, à la production de biens d'artisanat et au développement du commerce. La plupart des villes se constituent le long des cours d'eau, voies navigables ou sources d'énergie motrice pour les moulins (meunerie et autres machines). Elles s'implantent le plus fréquemment lorsque la voie d'eau est traversée par une voie terrestre ou lorsque la navigation doit passer le relais au chariot, faute d'un tirant d'eau suffisant. Il n'y a pas de ville sans implantation d'artisanats diversifiés : tannerie, forge, métallurgie*, poterie, fabrication textile. Cette fabrication concerne de nombreuses agglomérations* urbaines, même si certaines se spécialisent un temps dans la production métallurgique (Bouvignes, Dinant, Huy, Liège...). Cependant, la plupart des villes wallonnes sont et restent de petits bourgs* ruraux, lieux de marchés pour les produits locaux, avec parfois une halle en dur. Sur le plan paysager, ce qui distingue en premier lieu la ville du village ou de la campagne environnante, c'est l'enceinte urbaine, la masse bâtie, la mitoyenneté dominante de l'habitat, l'organisation en rues et en places ainsi que la quantité et l'échelle des infrastructures : tours, portes, murailles ou fortifications, églises, collégiales, halles, hôtel de ville, fontaines, ponts, moulins, voiries pavées...



Source : E. Van Bommel, *La Belgique illustrée, ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art*, tome II, s.d. (paru fin du 19^e siècle). Collection Société royale belge de Géographie.

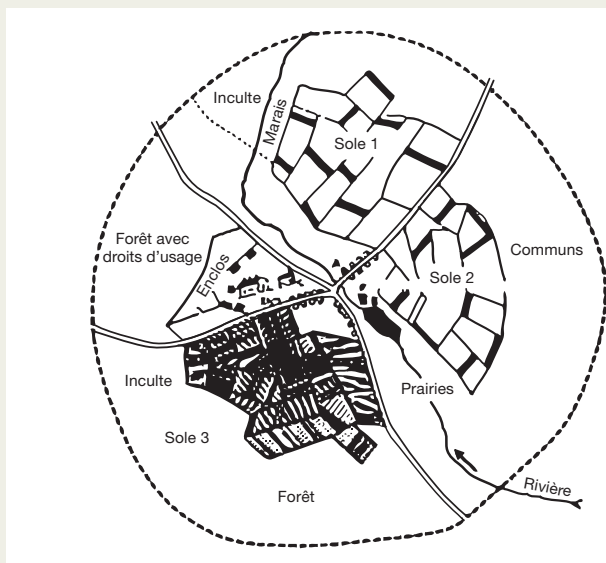
La petite ville de Marche-en-Famenne telle qu'elle se présentait au milieu du 18^e siècle, entourée de remparts.

Une forte poussée démographique, puis un recul durable

Depuis le 11^e siècle, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (fin 18^e siècle), l'organisation de la société reste basée sur le pouvoir des princes et des seigneurs qui tirent leurs richesses de la production de leurs seigneuries, du travail de leurs dépendants et des nombreuses taxes qui leur sont dues, en nature ou non, pour vivre sur leurs terres, utiliser le moulin, franchir la rivière sur un pont... Les défrichements du premier millénaire après J-C se poursuivent à l'initiative de la noblesse, du clergé et d'une population paysanne qui augmente grâce à un climat plus chaud et plus sec, favorable à la culture des céréales et à l'adoption progressive de techniques agraires permettant d'accroître la production tout en maintenant la fertilité des sols.

La charrue remplace l'araire grâce à l'utilisation du collier d'attelage: les sols ne sont plus simplement aérés, ils sont retournés. De nouvelles terres sont mises en cultures et les céréales sont semées dans des champs mieux nettoyés et mieux amendés. On pratique l'assolement* triennal communautaire: les champs sont groupés en trois ensembles appelés soles* ou quartiers. Ces ensembles, qui regroupent les grandes pièces de terres des plus riches et celles des petits paysans, souvent en forme de lanières allongées de plus en plus étroites au fil des héritages, sont successivement cultivés en céréales d'hiver (blé ou seigle) puis en céréales de printemps sous forme d'avoine (importance des chevaux) ou d'orge de printemps et la troisième année, laissées au repos, en jachère. L'année suivante, on décale le tout d'une sole. Cette technique, qui permet de restaurer la fertilité par une année de repos tous les trois ans, est associée à la vaine pâture. Sur la sole en jachère et sur les deux autres soles après récolte, on introduit des animaux qui engraisent les terres de leurs déjections. On garantit au troupeau villageois le droit de parcours sur l'ensemble des champs « vides » (terres vaines) en interdisant aux paysans de planter des haies. Cette pratique qui ne cessera souvent qu'au 18^e, voire au 19^e siècle, engendre les paysages ouverts (sans haie) qui caractérisent encore aujourd'hui la majorité des régions rurales de Wallonie.

Les classes dominantes s'approprient les terres les plus fertiles, comme celles des bas-plateaux limoneux du nord de la Meuse (Hesbaye), intensément défrichées et peuplées d'un semis plus dense de villes et de villages. L'extension des terres cultivées sera maximale au tournant du 14^e siècle avant que le surpeuplement, les épidémies de peste et les guerres réduisent la population et parfois, dans des zones très déshéritées, fassent disparaître des villages entiers.



Source: d'après M. M. Knight, H.E. Barnes & F. Flugel (1928), *Economic history of Europe*, Houghton Mifflin Co.

Les trois soles sont divisées en lanières (seulement représentées sur la sole 3). La sole 3 (qui était en jachère l'année précédente) est occupée par des céréales d'hiver (blé ou seigle); la sole 2 porte de l'orge ou de l'avoine semées au printemps ou des pois et la sole 1 est en jachère pâturée.



Source: Ardenne et Gaume (d'après un manuscrit italien de la fin du 14^e siècle).

Au Moyen Âge et jusqu'au 19^e siècle, une partie du bétail avait accès aux ressources de la forêt : bovins, chevaux et porcs. Ici, les porcs viennent se nourrir des glands lors d'une année de production abondante.

De nombreuses activités qui transforment les grands éléments végétaux

A proximité de leur maison et tout autour des villages, les habitants vont et viennent au gré de multiples activités. Ils suivent les chemins de terre, souvent étroits et boueux, dont les ornières piègent les roues des charrettes, allant au champ pour y effectuer les nombreux travaux liés aux cultures et à l'élevage. Les gerbes récoltées sont battues avant le rangement de la paille dans le fenil au-dessus de l'étable. On porte alors au moulin les grains de blé et on revient avec la farine. On se rend au puits, au lavoir ou à la rivière pour y prendre de l'eau et laver le linge. On étête les arbres des berges sinueuses et du bord des chemins. On cueille ou on ramasse les fruits sauvages qui améliorent le quotidien fait de bouillie et de pain. La forêt est également fort fréquentée : on y coupe ou récolte du bois ; on y fabrique du charbon de bois ; on y mène paître le bétail.

Le jour du marché, on se rend en famille ou en groupe à la ville voisine pour y vendre quelques produits de la terre ou de son travail d'artisanat, pour échanger les nouvelles et les expériences, puis pour revenir avec quelques objets utiles qui ne sont pas fabriqués dans le village. A la croisée des chemins, croix, potales ou chapelles s'érigent. Elles permettent d'invoquer quotidiennement la protection des saints locaux ou témoignent d'un événement particulier.

La vie des campagnes se déroule essentiellement en autosubsistance : les paysans consomment ce qui reste du produit, parfois maigre, de leurs récoltes après le prélèvement des taxes et la commercialisation des éventuels surplus. L'économie dominante associe étroitement la culture des céréales panifiables - seule base consistante de la nourriture avant l'arrivée de la pomme de terre au 16^e siècle - et l'élevage de quelques animaux domestiques, qui fournissent entre autres les engrais organiques. La viande, le lait et le beurre se vendent aux riches et sont produits à proximité des grandes villes car ils se conservent difficilement. L'organisation générale des campagnes se calque sur un même schéma de vie communautaire mais sa déclinaison en fonction de la fertilité des sols, elle-même liée à la nature du sous-sol et aux conditions de relief, se surimpose et renforce les différences régionales de l'habitat. Le paysage qui en résulte est, le plus souvent, celui de l'openfield* où les champs sont ouverts et le bétail gardé par le berger collectif.

Cependant, à partir du 16^e siècle, quelques régions s'individualisent : la plaine de l'Escaut, l'Avesnois et surtout le Pays de Herve, qui évoluent vers l'élevage et un paysage de petites prairies encloses par des haies, contenant les animaux et fournissant le bois, tandis que les fermes se dispersent pour la surveillance du bétail.

Les paysages ouverts de l'openfield sont dominants en Wallonie mais présentent des aspects variés selon les régions. Autour des habitations, souvent dans un enclos à l'abri du grappillage, quelques légumes, plantes utiles et arbres fruitiers sont plantés. Puis viennent les champs qui sont répartis autour du village en systèmes de trois blocs, les soles. Les prairies permanentes, naturelles, sont confinées aux fonds humides des vallées et les bois occupent les terres périphériques, les pentes trop fortes ou les sols médiocres.

Quand ces conditions défavorables prédominent, comme en Ardenne, on pratique l'essartage* qui permet de cultiver pendant un an ou deux des parcelles de bois défrichées. En outre, la rotation est plus longue et de vastes étendues sont couvertes de landes buissonneuses à genêts. Ces incultes, ainsi que les landes à bruyères sur les sables du bas-plateau brabançon ou les pelouses calcaires rases en Calestienne, sont parcourus par les troupeaux de moutons et de chèvres dont l'appétit empêche le développement des plantules d'arbres et favorise l'apparition d'une flore particulière, encore visible de nos jours dans certains sites préservés. Là où elle subsiste, la forêt forme la couronne la plus éloignée du village et fournit le bois pour construire les habitations, fabriquer les outils, cuire et se chauffer. Utilisée dans certaines régions pour produire de l'écorce à tan et du charbon de bois, la forêt est alors soumise à d'intenses pressions et se transforme en maints endroits en taillis simples. Le rythme d'exploitation de ces taillis est parfois tel que la repousse devient difficile. Face à toutes ces demandes, la forêt devient l'objet de nombreux conflits d'usage.

Des activités multiples qui occupent l'espace de manière différenciée

Le travail dans la forêt occupe aussi beaucoup de monde. C'est notamment sur ses lisières que s'établissent de petites forges, localisées sur les cours d'eau (pour l'énergie), à proximité des minerais extraits du sous-sol et des forêts qui assurent la production de charbon de bois. Disséminée surtout dans les vallées du sud de la Meuse, cette métallurgie utilise une main-d'œuvre spécialisée et abondante. On peut identifier des métiers comme bûcheron, charbonnier et transporteur. En Entre-Sambre-et-Meuse, en Ardenne et en Lorraine, où les gisements ferreux sont importants et facilement accessibles, les maîtres de forges deviennent des personnages importants et leur richesse marque l'aspect des villages.

Dans les campagnes, une grande variété de métiers, certains devenant même des spécialités régionales, sont ainsi exercés, parfois dans l'habitation même pendant les périodes creuses de travail des champs: l'homme fabrique des clous ou des sabots, sa femme file et tisse la laine. A proximité d'un centre urbain, cette activité peut fournir des revenus complémentaires appréciables. Elle fixe parfois aussi l'établissement de premières fabriques en pleine campagne. Il ne subsiste à l'heure actuelle pas de traces de ces établissements, que l'on imagine aujourd'hui difficilement en de tels lieux.

Source : coll. privée.

Une clouterie à Bohan-sur-Semois.
Les habitants du village pratiquaient la culture du tabac l'été et la clouterie l'hiver.



Des témoignages monumentaux

Murs d'enceinte et beffrois, abbayes, églises et châteaux, souvent d'abord un simple donjon carré, sont les premiers bâtiments construits en matériaux durs. Pour cette raison, ils sont aussi les plus anciens témoignages bâtis visibles, bien que généralement fortement remaniés ou reconstruits. Les châteaux de toutes tailles, situés en plaine* ou perchés sur des éperons rocheux maintenus dénudés pour surveiller l'approche d'ennemis, sont progressivement transformés pour plus de confort mais gardent leur aspect défensif jusqu'au 17^e siècle, avec souvent une ferme accolée, également défendue par des tours. Ces châteaux seront ensuite aménagés en résidences avec un jardin ou un parc, espace clos où la nature est aménagée pour le plaisir des sens et où seront peut-être créées des perspectives pour conduire le regard vers quelque portion du paysage environnant.

Bien qu'encore nombreux et parfois bien visibles dans nos paysages, beaucoup de châteaux ont disparu, ruinés par les batailles et les incendies. Certains ont aussi été démantelés sous le règne de Louis XIV ou détruits en même temps qu'un grand nombre d'abbayes par les révolutionnaires de la fin de l'Ancien Régime.

L'habitat paysan, éphémère jusqu'au 18^e siècle !

Les familles paysannes, qui constituent la majorité de la population, vivent avec leur bétail, si elles en possèdent, dans de petites maisons basses généralement non jointives, d'abord composées d'une seule cellule, divisée en plusieurs parties, et fabriquées avec des matériaux trouvés sur place, faciles à travailler. Généralement, les murs sont composés d'une ossature en bois, sur un soubassement de pierre, remplie de panneaux de torchis, selon la technique de construction dite à colombage. Le toit est en chaume.

Très progressivement, au fil des siècles et des générations, en fonction des nécessités d'une vie basée sur le travail agricole et soumise aux contraintes de la collectivité, cet habitat précaire est amélioré, agrandi, transformé. Longtemps médiocres, les revenus de la population ne permettent la solidification et l'usage de la pierre (ou de la brique) que tardivement : la plupart des anciennes fermes qui constituent le noyau de nos villages actuels remontent parfois au 17^e et surtout au 18^e voire même au 19^e siècle, selon les régions.



Photo : C. Puttemans, collection Société royale belge de Géographie.

En 1900, à Houyet, quelques habitations et petites fermes montrent encore leurs murs en colombages et leurs toitures en paille couronnées d'un faite terreux.

Des caractéristiques sous-régionales bien marquées

En Wallonie, les caractéristiques de cet habitat rural sont bien différenciées d'une région à l'autre, tant au niveau des matériaux locaux utilisés que de la forme et de l'organisation des bâtiments (ainsi que du mode de groupement des maisons), ce qui participe à la production de paysages régionaux très typés. Les différences de matériaux et de tonalités reflètent en grande partie la variété des roches du sous-sol, remarquable à l'échelle de ce petit territoire.

Au nord, l'habitat est plus généralement en briques car l'épaisse couverture de limon fertile limite l'accès au socle rocheux à quelques vallées principales. L'extraction de la terre à brique forme des cavités dans le sol, dont l'existence est encore souvent trahie par la présence de bosquets enfoncés. Du côté de Tournai et au sud de la Meuse dans les moyens et hauts plateaux* au relief entaillé de nombreuses vallées, la roche affleure facilement. Différentes sortes de pierres, surtout des calcaires et des grès de composition et de couleurs variées, mais aussi des schistes*, sont extraites dans des petites carrières taillées à flanc du coteau le plus proche des villages, aujourd'hui masquées par la végétation.

En Ardenne, les phyllades, schistes noirs faciles à travailler, fournissent des ardoises de toiture. Dans les autres régions, les toits sont généralement couverts de tuiles.



Plancenot



Romedenne

Les matériaux de construction utilisés pour l'architecture traditionnelle se perçoivent bien dans les silhouettes villageoises. A Plancenot (Lasne) l'église en pierre se distingue des habitations aux toits de tuiles rouges et aux murs de briques souvent blanchis. A Romedenne (Philippeville), c'est le gris qui domine aujourd'hui, plus clair pour les murs en pierre calcaire et plus foncé pour les toitures en tuiles ou en ardoises.

Les chaussées thérésiennes, améliorations relativement récentes des voiries

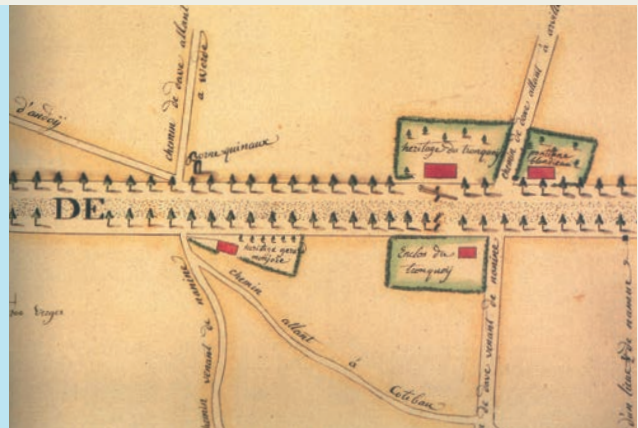
Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'organisation du territoire est nettement différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Le territoire est morcelé en nombreuses seigneuries qui dépendent, selon des règles complexes et multiples, de seigneurs plus puissants. Au gré des guerres mais aussi des mariages et des successions qui jalonnent l'histoire, les limites territoriales ne cessent de se déplacer. Taxes différentes, interdictions de vente sur certains marchés et nécessité de protéger un passage sont quelques exemples de facteurs qui justifient que des rassemblements se créent, se développent ou déclinent.

Entre ces territoires, les trajets sont lents et pénibles sur des voies difficilement carrossables en toute saison. Cette situation est encore courante au milieu du 18^e siècle, ce qui peut priver une région de débouchés importants. Dès lors, le pouvoir autrichien (sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse) décide d'améliorer les liaisons terrestres par la construction de larges routes rectilignes et bordées d'arbres, empierrées ou pavées. Ces chaussées, parfois encore bien visibles ou dont le tracé se retrouve partiellement dans des routes actuelles, portent souvent le nom de la ville où elles mènent. Elles fixent parfois de nouveaux établissements. Et, dès le 19^e siècle, elles servent fréquemment d'ancrage aux populations devenues plus nombreuses qui vont habiter hors des noyaux denses des villages tandis que les villes commencent à déborder de leur enceinte.

Source: M. Watelet, *Terrain des Ingénieurs, Patrimoine cartographique de Wallonie (1995)*, MET et Racine. Archives de l'Etat à Namur, Cartes et plans, n° 220. Photo: M. Watelet.

Les chaussées construites sous l'ère autrichienne (près de 3 000 kilomètres), généralement empierrées ou pavées, étaient robustes, praticables toute l'année et donc d'un grand intérêt commercial.

Détail du Plan de la chaussée de Namur à Luxembourg, daté de 1788, aux alentours du lieu-dit Quinaux et du croisement avec les chemins de Naninne et Wierde. On reconnaît bien la figuration du pavage, une barrière pour le péage ainsi que les alignements d'arbres. La production de ces derniers n'était pas négligeable, à cette époque de défrichements intensifs et de hausse du prix de bois. Les voyageurs et les étrangers admiraient l'effet dans le paysage des plantations de ces routes royales.



Un tournant : le développement de l'industrie

Le 19^e siècle marque le début de grands changements de société qui se traduisent de manière forte dans certains paysages. Les premiers facteurs à l'origine de ces transformations sont liés à l'émergence d'une économie dont le moteur n'est plus le revenu de la terre mais celui de l'industrie, essentiellement wallonne. Le processus est soutenu par les investissements en capital de la bourgeoisie et du jeune Etat belge qui poursuit les grands travaux hollandais d'aménagement de voies navigables et entreprend très tôt la construction d'un réseau dense de voies ferrées. La nouvelle industrie wallonne, basée sur l'utilisation de la machine à vapeur et du charbon dit « de terre », concentre la fabrication des textiles et d'autres produits manufacturés dans les villes et celle du fer et du métal dans les bassins charbonniers. Les besoins en bois évoluent, le charbon ayant remplacé le charbon de bois, alors que les industries et surtout les charbonnages nécessitent du bois d'œuvre. On assiste dès lors à une reconversion progressive du taillis vers la futaie ainsi qu'à un début de replantation.

L'industrie et les changements qu'elle implique dans la société marquent profondément les paysages

Les agglomérations industrielles et urbaines de Charleroi et du Centre prennent naissance à cette époque, tandis que les villes anciennes de Liège et Verviers se développent à l'est. Le travail des mines et des usines appelle une abondante main-d'oeuvre qui vient s'installer à côté des lieux d'extraction et des fabriques pour limiter les déplacements à pied parce que les journées de travail sont longues. Une nouvelle classe sociale aux conditions d'existence pénibles apparaît, celle du prolétariat, des ouvriers qui travaillent, sous la direction d'ingénieurs, pour de riches patrons d'industries.



Source : coll. privée.

L'impact de l'industrie sur les paysages a inspiré divers artistes dont les peintres. Ici, tableau de P. Paulus dans la région de Charleroi, « L'écluse de Pont-de-Loup », vers 1928.

Des agglomérations se forment, par croissance rapide d'un habitat ouvrier, alignements de baraques précaires ou de petites maisons en brique, souvent identiques et regroupées dans des corons* ou des cités sociales (20^e siècle). Elles sont imbriquées dans le tissu bruyant des usines et des fabriques, signalées au loin par de hautes cheminées crachant des nuages de fumées, voire des flammes. Les déchets sidérurgiques* forment les « crassiers », tandis que les déchets miniers sont accumulés et forment des collines noires de plus en plus hautes, les terrils*.

Au 19^e siècle, la bourgeoisie s'installe en périphérie de la ville dans ce qui deviendra la banlieue* résidentielle. Les classes aisées s'éloignent ainsi des nuisances pour habiter de belles résidences dans des quartiers protégés. Ce mouvement va s'accroître avec l'apparition, au début du 20^e siècle, des premières automobiles, qui facilitent les déplacements.

Les changements qui marquent les villes et leur banlieue proche ne sont pas sans conséquences sur la vie dans les campagnes. Les progrès techniques vont permettre de mécaniser aussi le travail dans les champs, ce qui augmente le rendement des cultures qui se sont diversifiées, et soutient l'alimentation des régions industrielles, tout en nécessitant moins de bras. La plupart des petits établissements isolés disparaissent : moulins à grains et à huile, à vent et à eau, forges, tanneries, fabriques ainsi que l'artisanat du métal, du bois et du textile qui complétait le revenu des paysans. Ceux-ci sont contraints de quitter les campagnes pour chercher du travail ailleurs. C'est le déclin de la société paysanne et le début de l'exode rural qui va progressivement vider les villages de leurs habitants.

Une empreinte forte du réseau ferré, mais aussi d'autres grands ouvrages

Ce mouvement global de la fin du 19^e au milieu du 20^e siècle est cependant plus limité dans les campagnes proches des agglomérations grâce au réseau ferré qui les sillonne, ainsi qu'aux conditions de transport avantageuses que procure l'abonnement ouvrier, ce qui permet aux ouvriers d'entretenir un petit bout de terre et quelques animaux et ainsi d'améliorer leurs conditions d'existence. Autour des gares, de nouveaux quartiers sont construits aux caractéristiques plus urbaines avec des bâtiments jointifs, plus en hauteur, en briques industrielles.

Le temps des vicinaux (communément appelés trams) n'a duré que quelques décennies mais leur souvenir se marque parfois par une levée de terre qui barre l'horizon de la campagne ou par le tracé plat et rectiligne d'un étroit chemin, parfois recyclé en RAVeL* ou en sentier forestier. Les marques du «grand» chemin de fer sont plus durables. Souvent confinées au fond des vallées principales, les voies franchissent les obstacles du relief par un tracé allongé pour minimiser la pente, par le creusement de tunnels ou par la construction de ponts ou viaducs enjambant les vallées. Ces ouvrages, ainsi que les nouveaux bâtiments industriels, dont l'architecture s'affirme et se démarque du cadre voisin, impressionnent et sont l'objet de fierté comme le montrent les lithographies et les premières photographies.



Source: coll. privée.

Dès avant le milieu du 20^e siècle, la plupart des villages wallons étaient desservis par le réseau ferré et disposaient d'une gare. Ici, une gare commune à deux villages de Hesbaye, Tavieres et Noville-sur-Mehaigne.

Les premières marques du tourisme

A l'image des nobles qui se retrouvaient au cours des siècles précédents pour «prendre les eaux» à la station thermale de Spa, les classes aisées qui peuvent se payer des voyages en train ou en automobile partent se distraire et admirer tant les marques de la modernité (ouvrages d'art...) que les beautés de la nature. Découvrir des panoramas, des lieux pittoresques, des fonds de vallées rocheuses, la vie quotidienne rurale toujours rythmée par la succession des saisons ou encore des châteaux ruinés devient une activité prisée. Des hôtels et pensions accueillent ces voyageurs fortunés, particulièrement dans la vallée de la Haute Meuse où de nombreuses résidences de villégiature s'implantent sur les berges du fleuve.



Source: coll. privée. © Thill-Nels / Droits SOFAM – Belgique.

A Remouchamps, l'hôtel des étrangers témoigne de l'époque (fin du 19^e siècle) de la conquête des vallées ardennaises par le tourisme. Il est encore, à l'heure actuelle, exploité par la même famille.

Au début du 20^e siècle, les bourgeois plus modestes pourront les imiter grâce à la mise en circulation de trains spéciaux, les « trains de plaisir », qui les emmènent à la mer ou en Ardenne, le temps d'un dimanche ou d'un 15 août avant que les premiers congés payés, accordés dans l'entre-deux-guerres, ne popularisent cette forme de tourisme.

De nouveaux boisements apparaissent

Vers la fin du 19^e siècle, l'économie agricole est brusquement propulsée hors du cadre local, quand arrivent de grandes quantités de blé, moins cher, importé d'Amérique. Dans la couronne céréalière proche du village, les cultures sont progressivement remplacées par des prairies artificielles où le bétail est retenu par des clôtures. Des changements paysagers bien perceptibles vont aussi concerner les incultes et les vastes étendues de landes. Une loi est promulguée en 1847 qui impose la mise en valeur des incultes. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette loi. Parmi eux, on peut citer les mines qui ont besoin de bois de qualité particulière (bien droit et de diamètre régulier) pour la consolidation des galeries, ainsi que la volonté d'augmenter la productivité des terres en les privatisant. Malgré la résistance des plus démunis attachés à ces biens communs, les actions de mise en valeur ne tardent pas : on y effectue des plantations forestières à croissance rapide, fournissant un bois de mine de qualité. Les forêts feuillues sont toujours très sollicitées, cette fois pour fournir des traverses de chemin de fer ou du bois d'oeuvre. La plantation de grands blocs de résineux modifie les paysages. Tandis que les feuillus se transforment au rythme des saisons, la masse sombre des résineux présente un aspect constant et ferme le paysage autour de nombreux villages.



Les plantations de résineux présentent des masses sombres et des lisières abruptes qui tranchent dans les paysages. Vue du plateau de Bastogne, depuis la nationale N84.

Des années mille neuf cent cinquante à nos jours

Les importants changements amorcés dès la fin du 19^e se poursuivent et s'accroissent durant la première moitié du 20^e siècle : développement de l'industrialisation, déplacement de la main-d'œuvre vers les industries et les villes, boisement des terres marginales, timide percée de la mécanisation...

Néanmoins, ces changements ne modifient pas encore significativement les paysages, qui restent globalement assez semblables à ceux du siècle précédent, bien que dans les régions industrielles (particulièrement le long du sillon Sambre-Meuse), l'extension de l'habitat ouvrier du type coron modifie certains paysages et bien que les mutations de l'agriculture voient l'élevage augmenter dans plusieurs régions, au détriment des grandes cultures.

Les mutations rapides de la société après la Deuxième Guerre mondiale

C'est surtout après la Deuxième Guerre mondiale que les paysages wallons connaissent des bouleversements profonds. L'essor économique qui accompagne la reconstruction d'après-guerre change profondément la vie en Europe y compris en Wallonie. Les changements les plus visibles sont probablement ceux qui ont affecté les paysages ruraux, majoritaires à l'époque. Si l'entre-deux-guerres avait vu la lente mise en place des changements dans la structure des terres et des exploitations, l'immédiat après-guerre voit s'accroître toutes ces mutations : mécanisation et motorisation de l'agriculture, avec comme conséquence un accroissement important des rendements et des surfaces cultivées par une seule personne. La main-d'œuvre ainsi libérée trouve aisément du travail dans les industries, encore en pleine activité. Mais la mécanisation de l'agriculture et la baisse importante des besoins en main-d'œuvre qu'elle génère vont avoir également un effet sur la taille des exploitations : les terres délaissées viennent le plus souvent accroître la superficie des exploitations encore en fonctionnement et favorisent l'augmentation de la surface unitaire des parcelles.

Un moteur essentiel de ces changements rapides est l'instauration, par la Communauté européenne, de la Politique Agricole Commune (PAC) dont l'objectif est de garantir la sécurité des approvisionnements, d'accroître la productivité de l'agriculture, de stabiliser les marchés, d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs et d'offrir aux consommateurs des produits à des prix raisonnables.

Dans cette logique, l'Europe encourage les agriculteurs à produire beaucoup et donc à intensifier leur production.

Les effets négatifs de la PAC ne tardent pas à se faire sentir : excédents, pollution des sols et des eaux et modifications profondes de la structure des exploitations. Ces modifications se traduisent dans le paysage : la taille des parcelles augmente, les productions s'uniformisent et on supprime les éléments boisés, peu compatibles avec l'usage des tracteurs et autres machines de grande taille. En outre, de nombreux bâtiments de ferme abandonnés perdent leur fonction première et sont soit démolis, soit réaffectés à d'autres usages, avec plus ou moins de bonheur. Dès 1956, la loi sur le remembrement des biens ruraux participe à ce mouvement, en favorisant la constitution de grandes parcelles et l'arrachage des haies et autres alignements de saules têtards, mais aussi en permettant des travaux tels que le drainage des terres et l'amélioration des chemins ruraux.

L'autre élément majeur dans les changements importants qui ont affecté notre territoire est l'essor progressif de l'automobile et l'amélioration continue du réseau routier et autoroutier. Cette combinaison va permettre à une proportion non négligeable de ménages de quitter les villes denses pour s'établir à leurs périphéries, développant ainsi les banlieues.



L'extension du réseau des voies de communication induit des perceptions différentes des paysages. Si le réseau local offre souvent des perspectives sur les paysages, les autoroutes, en déblais et souvent bordées de rideaux boisés, offrent moins d'échappées visuelles.

Périurbanisation* et uniformisation

Pour répondre à la demande en logement des ménages qui désirent quitter la ville, les entrepreneurs cherchent à construire vite et pas cher : pour ce faire, ils diminuent leurs coûts de production, en groupant leurs achats et en étendant leur territoire d'action. C'est ainsi qu'on assiste, dans toute la Wallonie, à l'uniformisation progressive des matériaux et des gabarits. Cette banalisation de l'habitat se fait au détriment des identités architecturales locales : alors que dans le passé, les gens devaient construire avec les matériaux disponibles sur place, ce qui imprimait à chaque région une typicité architecturale, ces contraintes ayant disparu, on observe aujourd'hui que toutes les extensions de villages ont partout la même allure, que l'on se trouve dans le Tournaisis ou en Gaume.

Devant les besoins d'espaces nés de la croissance économique, les diverses fonctions liées aux activités humaines se trouvent désormais en concurrence pour le sol : industries, commerces, habitat, voies de communication, agriculture... C'est pour arriver à une répartition aussi judicieuse et équilibrée que possible que des réglementations en matière d'aménagement du territoire se mettent en place. Les années septante et quatre-vingts voient l'adoption progressive d'un outil puissant, le plan de secteur, qui détermine les affectations autorisées. Si cet outil a pu limiter certains excès, il a également conduit à la généralisation de l'habitat linéaire réparti le long des voies d'accès aux noyaux bâtis, avec pour conséquence la constitution, en certains endroits, d'un front continu de maisons entre deux villages voisins, et donc la fermeture des paysages. S'ajoutent à cela la banalisation des villages et la consommation croissante d'espace, car les néo-ruraux souscrivent majoritairement au modèle dominant en matière d'habitat : la maison quatre façades au milieu d'une parcelle.

A partir de 1974, la crise pétrolière se transforme en une crise économique qui va progressivement modifier la structure de l'emploi (perte d'emplois secondaires, hausse de l'emploi tertiaire). Les timides efforts d'économie d'énergie (les dimanches sans voiture!) ne se maintiendront guère et l'exode urbain se poursuit, étalant toujours plus les villes vers les banlieues proches et bien au-delà, s'appropriant l'espace rural par la transformation de bâtiments anciens, mais le plus souvent par la construction de lotissements peu ou pas intégrés aux noyaux bâtis qu'ils prolongent ou densifient.



Dans les campagnes, la demande de logement entraîne une banalisation de l'habitat au détriment des architectures locales.

Une agriculture conditionnée par des pressions extérieures

Sur le plan de l'agriculture, les années quatre-vingts voient la mise en place d'une nouvelle série de changements. La PAC a tellement bien réussi que les excédents agricoles s'accumulent et que s'accroît la pollution des sols et des eaux due à l'usage intensif d'intrants* chimiques. Dès lors, plusieurs réformes vont se succéder pour tenter d'enrayer ces deux mécanismes, surproduction et pollution. C'est l'arrivée des quotas, puis de la jachère et enfin des mesures agri-environnementales qui vont avoir un impact, mais limité, sur le paysage. Dans la foulée, les remboursements sont également remis en question : dès 1976, toute opération de remboursement se voit imposer un « plan d'évaluation des sites », basé sur des critères agricoles mais aussi écologiques et paysagers. L'introduction de cette mesure permettra de limiter les effets pervers déjà évoqués comme l'arrachage systématique des haies.

Vers de nouvelles campagnes ?

Le repeuplement des campagnes par les urbains induit une forme de renaissance de nombreuses zones rurales. Mais cette renaissance ne va pas sans modifications profondes et la vie des campagnes ressemble par de nombreux aspects à celle de la ville. En effet, une part non négligeable des services et activités qui ne se trouvaient auparavant que dans les noyaux urbains s'installent ou se renforcent aujourd'hui dans les zones rurales : commerces, équipements de loisirs, jusqu'aux industries qui fuient les contraintes et les prix élevés de la ville. En outre, le développement récent des nouvelles technologies de l'information et de la communication permet la création et le développement de nombreuses activités tertiaires en tous lieux, la contrainte de proximité étant de plus en plus annihilée par l'accès à Internet. Enfin, l'importance prise par les loisirs dans nos nouveaux modes de vie et le besoin « d'air pur » incitent de nombreux citoyens à passer une part importante de leur temps libre hors de la ville. Le développement du tourisme rural et de nature induit une activité parfois importante dans certaines régions. Ce développement pose à son tour des problèmes, car les citoyens ont généralement une vision passéiste et idyllique de la campagne. Leur imaginaire cultive l'image des campagnes telles qu'elles existaient au 19^e siècle et la découverte d'un mode de vie proche du leur les perturbe lors de leurs séjours en milieu rural. Ce sont donc souvent des citoyens qui sont à la base de mouvements de conservation ou de restauration du patrimoine rural et notamment des paysages. Cependant, toutes les campagnes ne bénéficient pas du même renouveau, en raison notamment de leur situation géographique.

Le degré d'urbanisation des campagnes devient tel qu'il peut être à présent considéré comme le nouveau facteur de production des espaces ruraux. Sur cette base, certains géographes distinguent quatre grands types de campagnes nouvelles. Dans les *campagnes périurbaines*, on trouve des villas isolées au milieu de leur parcelle, formant tantôt des rubans le long des voiries, tantôt des lotissements. La résidence devient le trait dominant et l'activité de type rural (agriculture et sylviculture*) devient rare et s'éloigne des villages. Les éléments typiquement ruraux du paysage subsistent çà et là, sous forme d'espaces interstitiels. Ce type de campagne se retrouve surtout à proximité des grandes agglomérations.

Dans les campagnes périurbaines, les activités agricoles s'éloignent des villages dont les abords sont désormais dévolus à la résidence sous la forme de lotissements.



Les *campagnes agricoles* marquent les derniers espaces de concentration de l'activité agricole. Elles se situent essentiellement sur le plateau limoneux, où se concentrent de grandes exploitations souvent orientées vers les grandes cultures céréalières et industrielles. L'activité agricole domine encore largement le paysage mais les exploitations agricoles sont fréquemment exclues du village, où la résidence gagne lentement du terrain, consacrant la dichotomie entre les logiques de productions qui gouvernent l'utilisation du sol et la fonction résidentielle qui oriente le développement de la vie villageoise.

Dans les *campagnes multifonctionnelles*, l'espace rural est encore marqué par la production agricole, en partage avec la fonction résidentielle qui marque de plus en plus les paysages. Les terres étant moins productives que sur le plateau limoneux, les exploitations ont dû revenir à une diversification des productions pour rester viables : productions spécialisées (cultures maraîchères, produits locaux, fromages, foie gras, fruits...) ou vente directe à une clientèle régionale soucieuse de qualité. Le caractère multifonctionnel de ces campagnes leur assure des paysages variés et attractifs dans le cadre d'un tourisme rural souhaité par les citadins en mal de contact avec des espaces plus naturels. La multiplicité des activités permet également l'implantation d'une population relativement jeune et dynamique, induisant un renouveau des activités dans les entités villageoises. Ce dynamisme implique également une hausse du prix du foncier et des coûts supportés par la collectivité.



Le déclin des activités agricoles a forcé les campagnes à diversifier leurs productions. Productions spécialisées, tourisme rural induisent un renouveau des activités villageoises... mais aussi une hausse du prix du foncier.

Enfin, les *campagnes fragilisées* se retrouvent dans des régions où les conditions de sol sont peu favorables aux exigences de la production moderne et où l'activité agricole est en déclin. Les espaces libérés sont alors souvent boisés avec des essences à croissance rapide, menant à une fermeture des paysages particulièrement visible dans certaines parties de l'Ardenne.

Après une dizaine de siècles de campagnes dominées d'abord uniquement par l'openfield, puis par le bocage dans certaines régions particulières, les grandes mutations de la production agricole associées à l'irruption des fonctions urbaines dans l'espace rural simplifient progressivement, depuis une cinquantaine d'années, la trame paysagère wallonne. Le patrimoine paysager ancien ne subsiste que comme une couche de fond, de moins en moins lisible et visible, d'une nouvelle campagne, profondément marquée par la vie de type urbain.

